

Contact: Marc Dumoulin
mdumoulin@dedicated.be
0475.64.45.10

DEDICATED



**Etude des opinions et des comportements
de la population belge en
matière de violences sexuelles**

- Synthèse PRESSE -

réalisée pour

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



et

SOSVIOL

Embargo 19/2/2014 00h01

Dedicated
Avenue Brugmann 216
1050 Brussels

Tel: +32 2 344 00 88 www.dedicated.be
Fax: +32 2 343 92 22 info@dedicated.be



DEDICATED



SOSVIOL



Présentation de l'étude



1. Contexte et objectifs de l'étude

Amnesty International et SOS Viol ont souhaité étudier les opinions et comportements de la population belge en matière de violences sexuelles. Le sondage avait pour objectif de collecter les informations suivantes, notamment :

- les perceptions du périmètre de la notion de « violences sexuelles »,
- le niveau de préoccupation de la population en cette matière,
- le niveau d'exposition aux violences sexuelles (entourage, connaissances, ...),
- les évaluations de l'ampleur des violences sexuelles en Belgique,
- les perceptions des profils des victimes de violences sexuelles,
- les perceptions des symptômes/troubles dont souffrent les victimes de violences sexuelles,
- les perceptions des profils des auteurs de violences sexuelles,
- les ressentis des freins des victimes de violences sexuelles à parler des actes qu'elles subissent,
- la notoriété des « recours » et assistances possibles pour les victimes de violences sexuelles,
- l'exposition personnelle aux violences sexuelles
- les démarches éventuellement effectuées lorsque l'on suspecte des violences sexuelles dans son entourage et l'efficacité des démarches éventuellement effectuées
- et pour terminer, la notoriété et l'image de SOS Viol.



- ❑ Le sondage a été réalisé par internet sur un échantillon strictement représentatif de 2.000 Belges âgés de 18 à 75 ans, sous la direction de Marc Dumoulin et de José Arias.
- ❑ Le recrutement des répondants a été effectué dans le panel d'internautes de Dedicated (environ 80.000 personnes disposées à participer à des enquêtes en ligne). Des quotas ont été imposés sur les principaux critères sociaux démographiques (province, sexe, âge et classe sociale (calculée par combinaison du niveau d'instruction (dernier diplôme obtenu) et de la situation professionnelle)).
- ❑ La durée moyenne d'administration du questionnaire a été de 21 minutes.
- ❑ Le sondage a été réalisé en janvier 2014.
- ❑ La marge d'erreur maximale (c'est à dire pour des fréquences proches de 50%) est de $\pm 2,2$ % sur l'échantillon total (N = 2.000).



3. Description de l'échantillon



Chiffres absolus (%)

Echantillon

Sexes			
hommes		960	48%
femmes		1040	52%
Tranches d'âge			
18 à 24 ans		220	11%
25 à 34 ans		340	17%
35 à 44 ans		360	18%
45 à 54 ans		340	17%
55 à 64 ans		280	14%
Plus de 64 ans		460	23%
Provinces			
Bruxelles		400	20%
Brabant Wallon		88	4%
Liège		240	12%
Namur		104	5%
Hainaut		304	15%
Luxembourg		64	3%
Antwerpen		224	11%
Vlaams-Brabant		136	7%
Limburg		104	5%
West –Vlaanderen		152	8%
Oost-Vlaanderen		184	9%
TOTAL		2000	

DEDICATED



SOSVIOL



Principaux résultats



1. Les perceptions de l'importance des différentes formes de violences sexuelles en Belgique

La question visait à évaluer dans quelle mesure les Belges estiment que les différentes formes de violences sexuelles que nous avons testées sont développées en Belgique. En fait, la question posée combinait 2 notions:

- Les perceptions de la fréquence de chaque type de violence sexuelle,
- et le niveau de préoccupation que chaque type de violence sexuelle suscite dans la population

Question:

« La liste qui suit reprend différents comportements susceptibles d'être associés à de la violence sexuelle. Pour chacun de ces comportements, pouvez-vous s'il vous plait indiquer si pour vous, ce type de comportement en Belgique:

- | | |
|--|-------------|
| ▪ <i>n'est pas un vrai problème</i> | <i>(--)</i> |
| ▪ <i>est un problème en développement mais qui reste acceptable</i> | <i>(-)</i> |
| ▪ <i>est un problème en fort développement et qui est très préoccupant</i> | <i>(+)</i> |
| ▪ <i>est un problème très développé et qui est très préoccupant</i> | <i>(++)</i> |
| ▪ <i>je ne sais pas</i> | <i>(?)</i> |
| ▪ <i>un problème qui pour ainsi dire n'existe pas »</i> | <i>(0)</i> |



[1. Les perceptions de l'importance des différentes formes de violences sexuelles en Belgique]

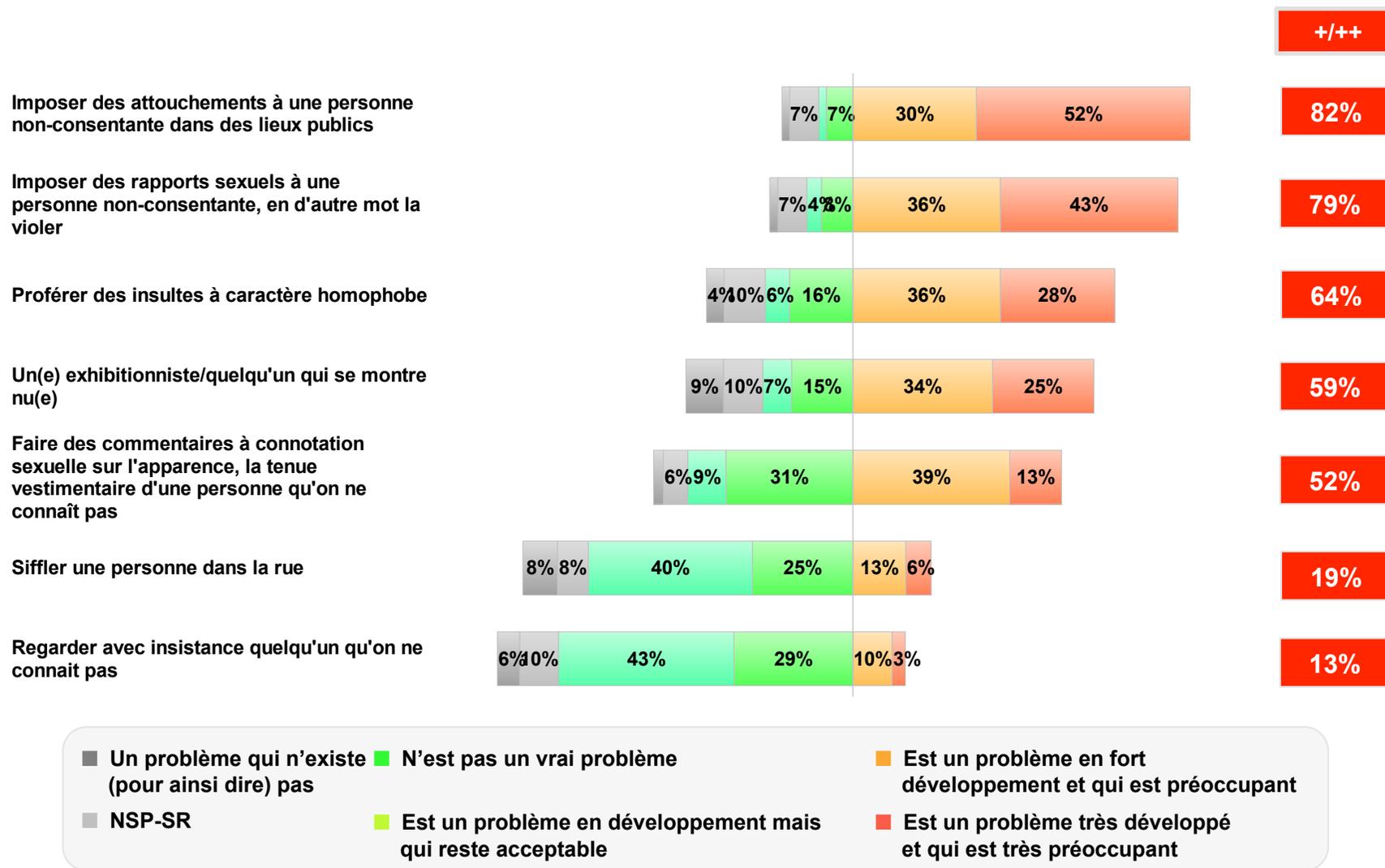
Nous avons posé la question de l'importance des différentes formes de violences sexuelles dans 4 « sphères » spécifiques:

- la sphère publique,
- la sphère privée,
- la sphère des études, des cercles d'étudiants, d'activités sportives, ou plus largement, celle des loisirs,
- et enfin, la sphère du travail.

Les pages 9 à 12 qui suivent reprennent, pour chacune des 4 sphères testées, le classement des violences sexuelles en fonction de leur fréquence et de leur gravité perçue par les 2000 personnes interrogées (classement sur la somme des réponses « très développé et très préoccupant » (++) et « en fort développement et qui est préoccupant » (+)).

En page 13, nous reprenons, 4 sphères confondues, les 12 types de violences sexuelles considérés comme étant les plus importants par la population belge.

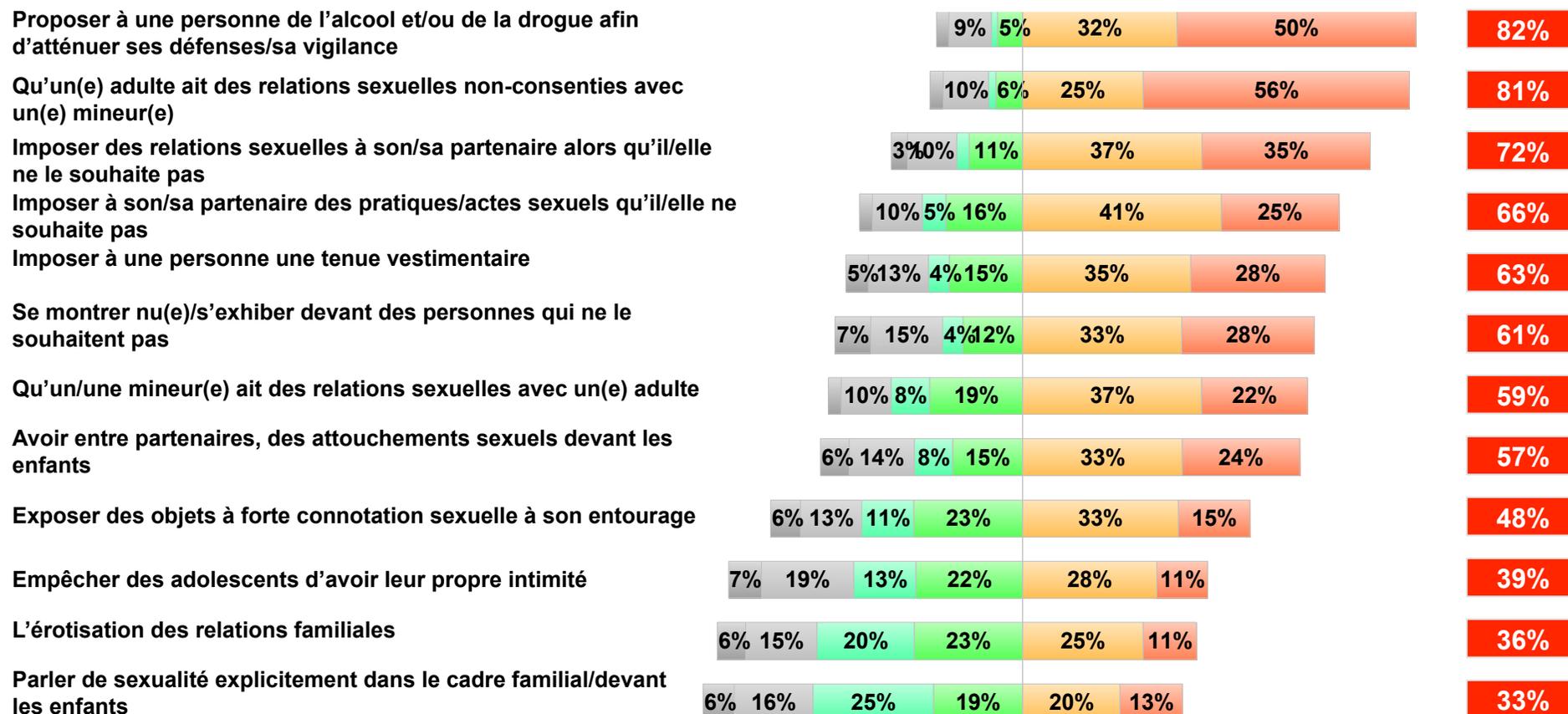
1.1. Dans le cadre public





1.2. Dans le cadre privé

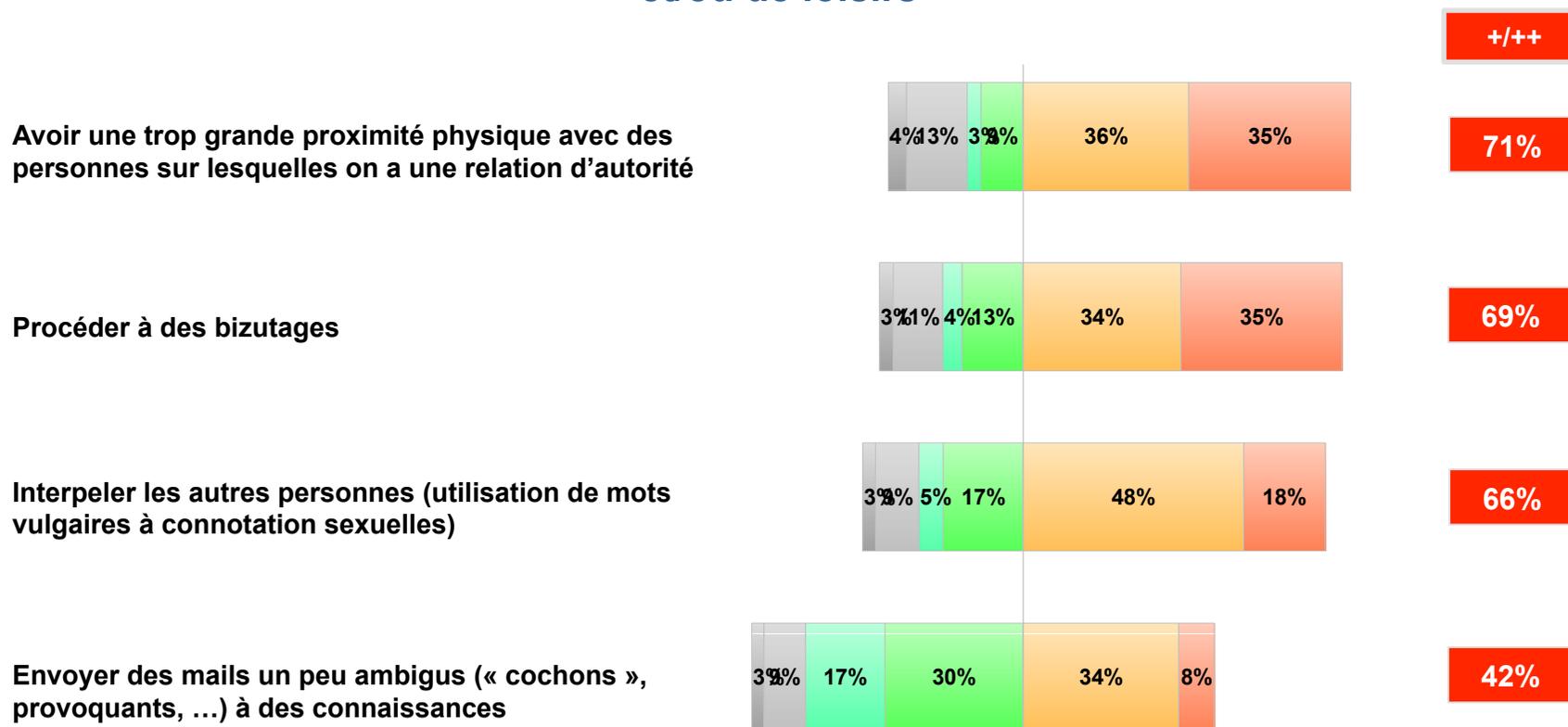
+ / ++



- Un problème qui n'existe (pour ainsi dire) pas
- N'est pas un vrai problème
- Est un problème en fort développement et qui est préoccupant
- NSP-SR
- Est un problème en développement mais qui reste acceptable
- Est un problème très développé et qui est très préoccupant



1.3. Dans le cadre des études, de cercles d'étudiants, d'activités sportives et/ou de loisirs

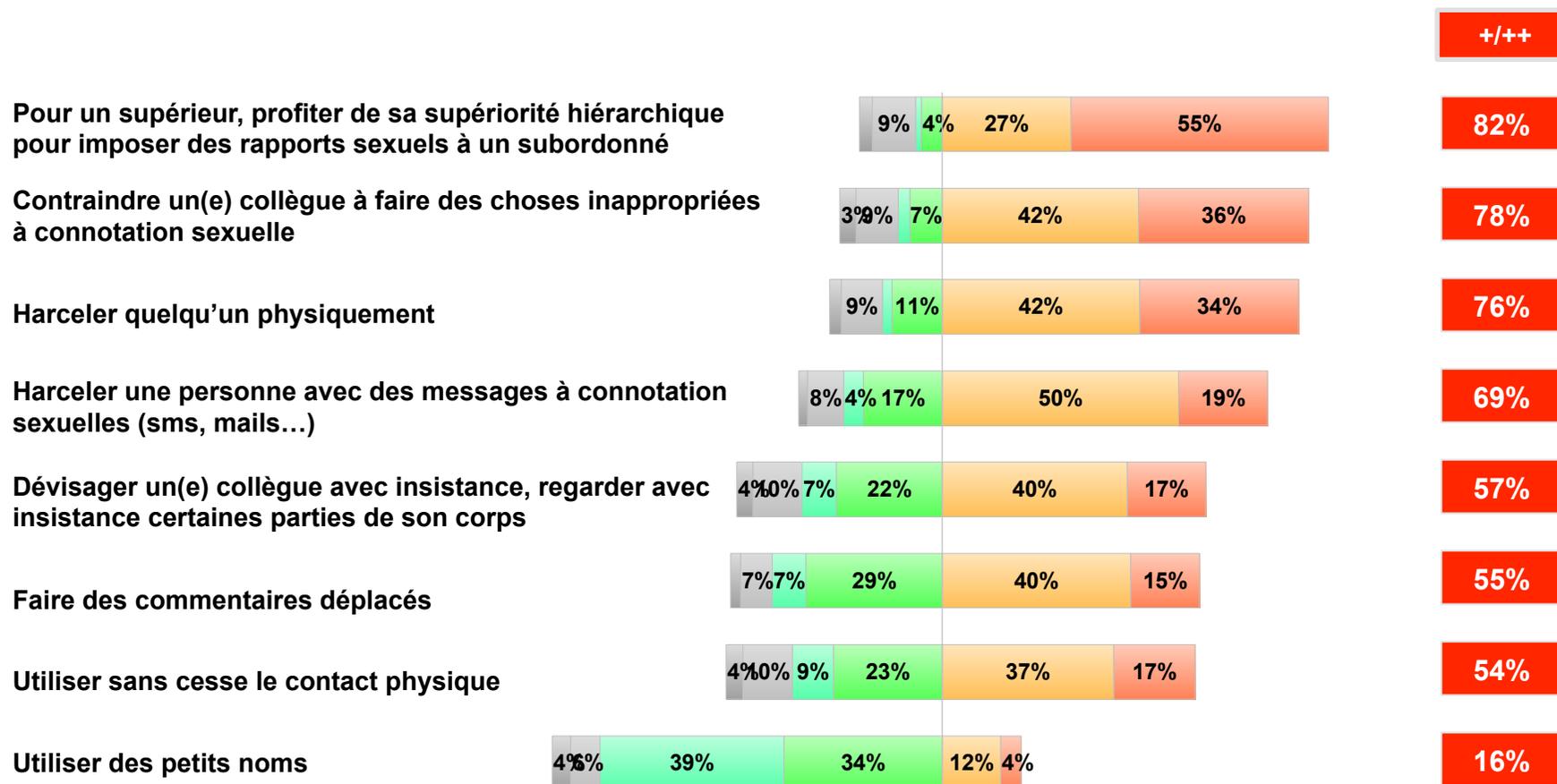


Un problème qui n'existe (pour ainsi dire) pas
 N'est pas un vrai problème
 Est un problème en fort développement et qui est préoccupant
 NSP-SR
 Est un problème en développement mais qui reste acceptable
 Est un problème très développé et qui est très préoccupant



[Les perceptions de l'importance des différentes formes de violences sexuelles en Belgique]

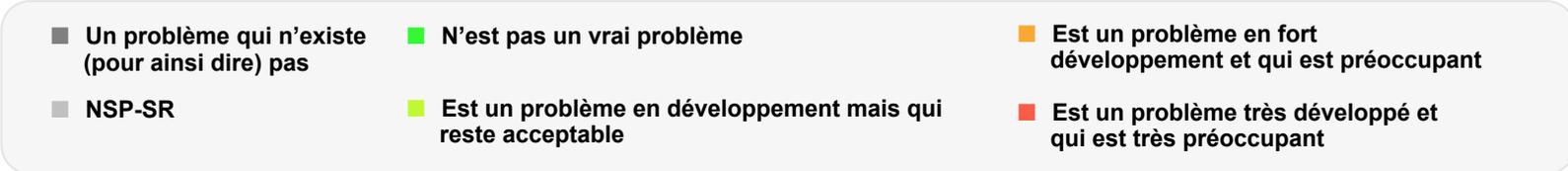
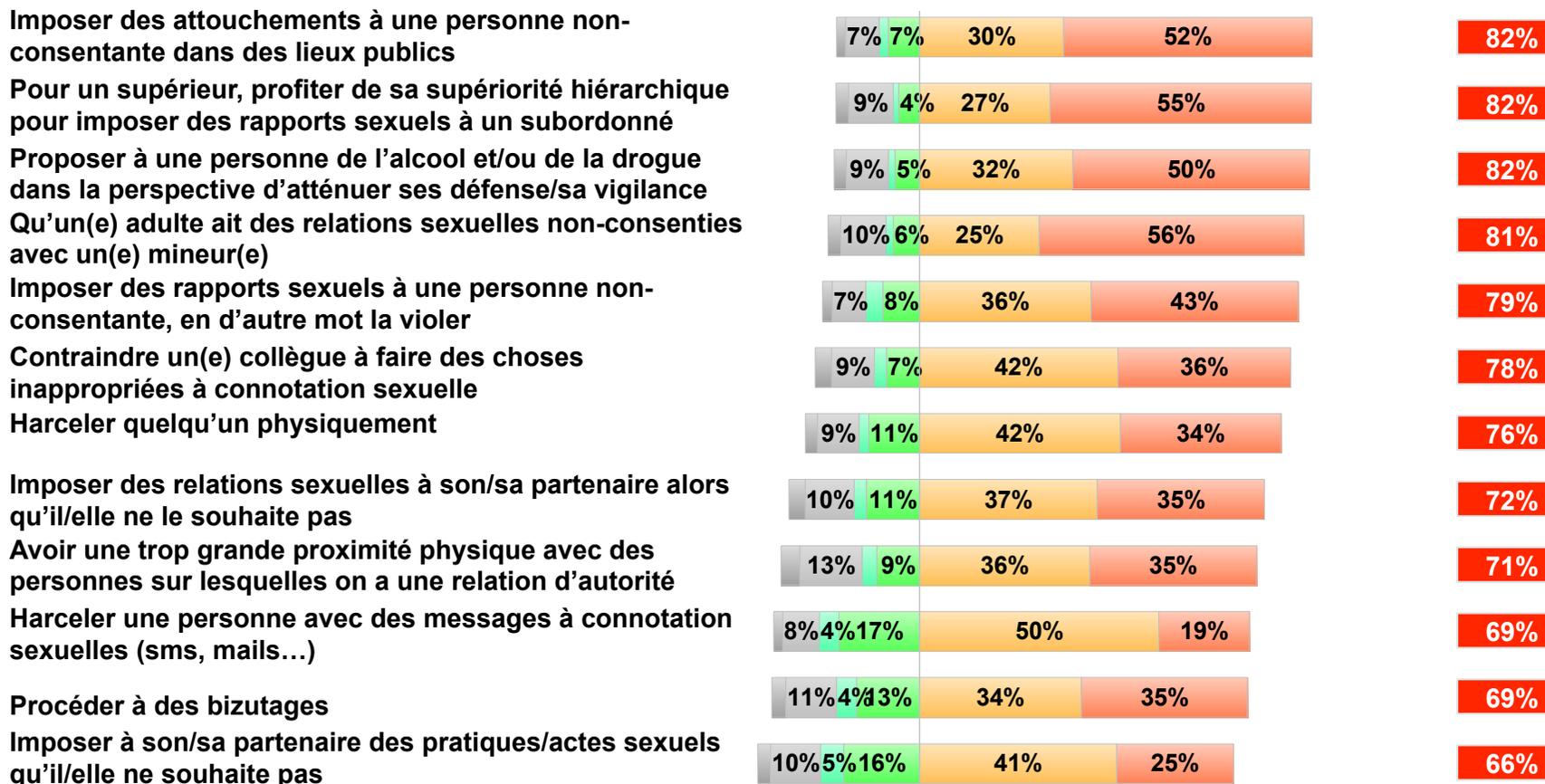
1.4. Dans le cadre du travail



- Un problème qui n'existe (pour ainsi dire) pas
- N'est pas un vrai problème
- Est un problème en fort développement et qui est préoccupant
- NSP-SR
- Est un problème en développement mais qui reste acceptable
- Est un problème très développé et qui est très préoccupant

1.5 Récapitulatif des 12 types de violences sexuelles perçus comme étant les plus importants en Belgique

+ / ++



Les principaux constats sont les suivants:

- D'une manière générale, les Belges semblent fortement convaincus qu'il y a d'importants problèmes de violences sexuelles en Belgique. La suite de l'étude confirmera que beaucoup de Belges connaissent dans leur entourage plus ou moins proches des personnes exposées aux violences sexuelles et que les proportions de répondants qui y sont eux-mêmes exposés (ou qui l'ont été) sont impressionnantes.
- Les violences sexuelles qui - de l'avis des Belges - sont les plus répandues et les plus préoccupantes concernent « l'abus d'une position dominante »:
 - au travail, un supérieur qui cherche à imposer des rapports sexuels à un(e) subordonné(e) (ou encore « avoir une trop grande proximité physique avec des personnes sur lesquelles on a une relation d'autorité »),
 - une personne qui cherche à diminuer les défenses/la vigilance d'une autre personne dans la perspective d'avoir une relation sexuelle,
 - et la pression morale, voire physique, que peut exercer un adulte pour abuser d'un(e) mineur(e) d'âge.
- Les violences sexuelles intraconjugales/ au sein des couples figurent parmi les 12 types de violences sexuelles jugées les plus fréquentes et les plus importantes:
 - d'abord imposer à son/sa partenaire des relations sexuelles lorsqu'il/elle ne le souhaite pas,
 - ensuite, imposer à son/sa partenaire des actes sexuels qu'il/elle ne souhaite pas faire ou subir (ex: pénétration anale, visionner un film pornographique,...)
- Le viol en tant que tel est considéré par 79% des Belges comme un problème « très développé » (43%) ou « en fort développement » (36%) dans notre pays.



2. Connaissance dans l'entourage de victimes de violences sexuelles

2.1. L'exposition aux violences sexuelles dans l'entourage

Le tableau repris page suivante reprend - pour chacune des 4 « sphères » dans lesquelles des violences sexuelles sont susceptibles d'être commises - les pourcentages de répondants qui déclarent connaître dans leur entourage une ou plusieurs personnes qui ont été exposées ou qui sont encore exposées à ce type de violences sexuelles.

Question:

Connaissez-vous dans votre entourage une ou plusieurs personnes qui est/sont exposée(s) à un ou plusieurs de ces types de violences sexuelles, ou qui a/ont été exposées à un ou plusieurs de ces types de violences sexuelles ?

- *oui, plusieurs personnes*
- *oui, une seule personne*
- *non, aucune*
- *ne sait pas / sans réponse*

Pour chaque « sphère », nous avons repris les 3 pourcentages de réponses les plus élevés.



[2.1. L'exposition aux violences sexuelles dans l'entourage]

		Top 3 par catégorie	N=	%
Dans la sphère publique	Des insultes à caractère homophobe		446	22%
	Des commentaires à connotations sexuelles à un(e) inconnu(e)		420	21%
	Imposer des attouchements dans un lieu public		273	14%
Dans la sphère privée	Imposer des relations sexuelles à son/sa partenaire		253	13%
	Proposer de l'alcool/drogue afin d'atténuer ses défenses		233	12%
	Imposer des pratiques sexuelles à son/sa partenaire		200	10%
Dans les cadres scolaire, sportif et/ou de loisirs	Interpellations à connotations sexuelles		220	11%
	Procéder à des bizutages		204	10%
	Avoir une trop grande proximité physique		167	8%
Dans la sphère du travail	Faire des commentaires déplacés		317	16%
	Regarder avec insistance certaines parties du corps		286	14%
	Harceler quelqu'un physiquement		274	14%



A peu de choses près, les répondants identifient dans les 4 « sphères » des proportions assez similaires de connaissances exposées à des violences sexuelles (sensiblement moins dans le cadre scolaire tout de même).

Dans la sphère publique, ce sont surtout des connaissances homosexuelles qui semblent avoir été insultées mais la proportion de connaissances féminines (puisque'il s'agit essentiellement de femmes) qui ont subi des insultes à caractère sexuel venant d'inconnu(s) est également très élevée.

Dans la sphère privée, les proportions de violences sexuelles constatées dans l'entourage sont un peu moins élevées mais elles concernent des violences sexuelles bien plus graves que des insultes: imposer des relations sexuelles à sa partenaire (puisque'il s'agit ici essentiellement de femmes) ou la forcer à des actes sexuels qu'elle répugne sont 2 des 3 violences sexuelles intraconjugales les plus observées.

Dans la sphère du travail, les observations de victimes dans l'entourage concernent essentiellement des violences de types « harcèlement ».



2.2. L'origine de la découverte de l'exposition de l'entourage à des violences sexuelles

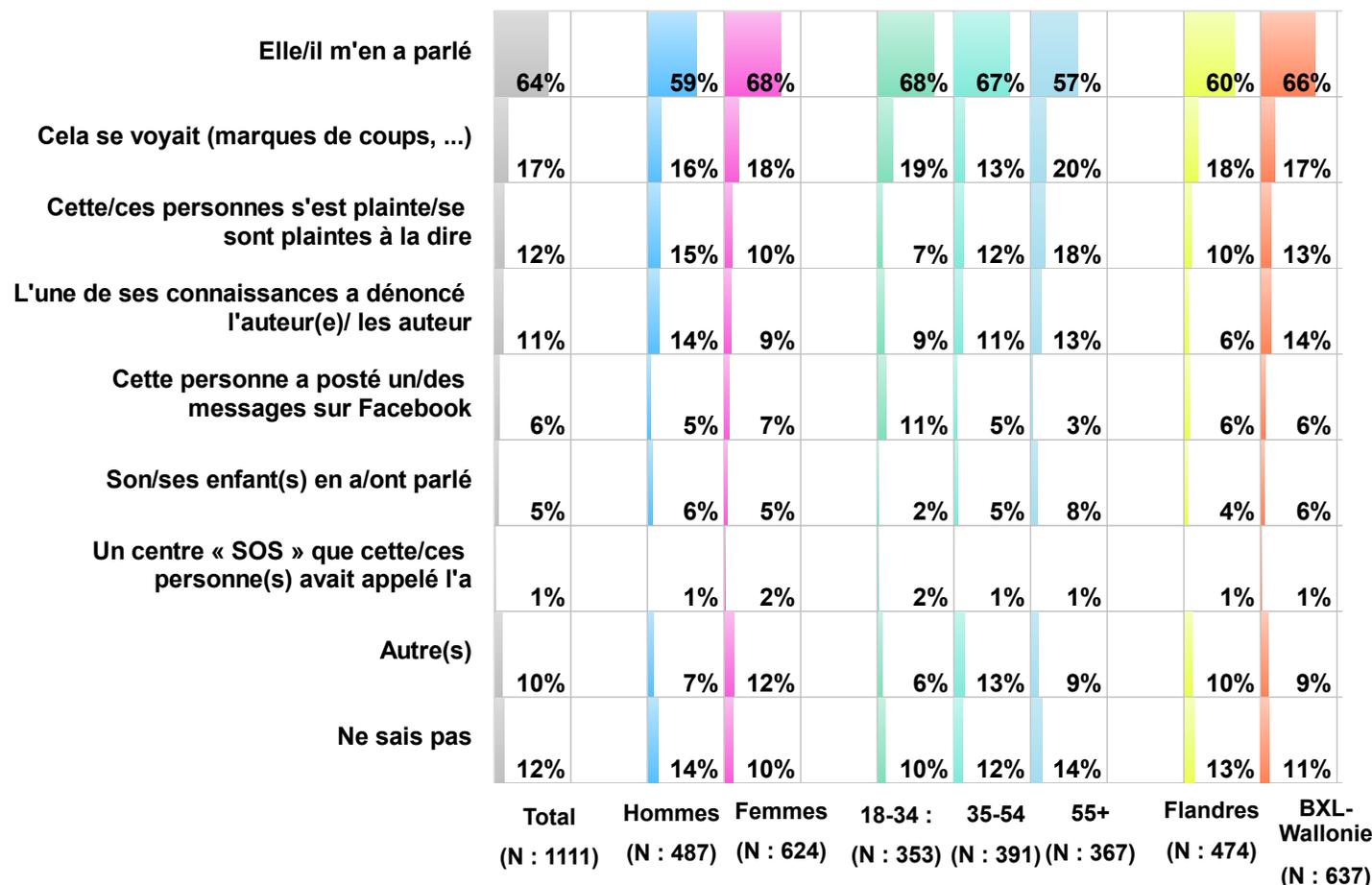
La question qui suit a été posée uniquement aux personnes interrogées qui connaissent dans leur entourage une ou plusieurs victimes de violences sexuelles; cela représente 1.111 répondants sur notre échantillon de 2.000 personnes, **soit 56% des Belges qui connaissent dans leur entourage au moins une victime de violences sexuelles.**

Question:

« Comment avez-vous pris connaissance que cette/ces personne(s) est/sont ou a/ont été exposée(s) à ce type de violences sexuelles ? [Vous pouvez cocher plusieurs réponses dans la liste qui suit et/ou compéter cette liste] »



[2.2. L'origine de la découverte de l'exposition de l'entourage aux violences sexuelles]



La prise de conscience de l'exposition de cette/ces connaissances à une/des violence(s) sexuelle(s) s'est essentiellement faite par des confidences (2 cas sur 3) et beaucoup moins souvent parce que cette/ces connaissance(s) a/ont officiellement porté plainte. Nous verrons dans la suite de ce rapport que les victimes de violences sexuelles ne déposent que très rarement plainte et qu'elles ne recourent que très peu souvent à des organismes/instances susceptibles de les aider.

[%, réponses assistées ; base : connaissent dans leur entourage une ou plusieurs personnes exposées à des violences sexuelles: N = 1111]



3. Les évaluations de l'efficacité de la répression des violences sexuelles graves en Belgique

Le tableau page suivante reprend les estimations moyennes fournies par les personnes interrogées aux 4 questions suivantes:

1. [Prévalence des violences sexuelles graves]

Question: « *Les questions qui suivent visent à évaluer les perceptions que les Belges ont de l'importance de la problématique des violences sexuelles en Belgique. Vous venez d'indiquer dans une de vos réponses aux questions qui précèdent ce que vous estimez être des violences sexuelles « préoccupantes » ou « très préoccupantes ». A votre avis, sur 1.000 personnes vivant en Belgique, combien approximativement ont déjà souffert de violence(s) sexuelle(s) « préoccupante(s) » ou « très préoccupante(s) » à un moment ou à un autre de leur vie? [Merci de fournir une estimation, même large]* »

2. [Prévalence des plaintes des victimes de violences sexuelles graves]

Question: « *Vous estimez que sur 1.000 personnes vivant en Belgique [voir réponse en a)], entre et personnes sur 1.000 ont déjà souffert de violence(s) sexuelle(s) « préoccupantes » ou « très préoccupantes » au cours de leur vie. A votre avis, en pourcentage (par rapport à 100% de ces personnes), quel est approximativement le pourcentage de ces personnes qui se sont d'une manière ou d'une autre plaintes d'être victimes de violences sexuelles à la police, chez un psychologue, auprès d'un service de planning familial, auprès d'un médecin, ou auprès d'une autre source de soutien potentiel? »* »



3. [Estimation du pourcentage d'auteurs de violences sexuelles graves confrontés à la justice]

Question:

« Sur 100 auteurs de violences sexuelles graves (« préoccupantes » ou « très préoccupantes », combien en pourcentage se sont , selon vous, retrouvées confrontées à la justice? »

4. [Efficacité de la répression: estimation du pourcentage d'auteurs de violences sexuelles graves effectivement sanctionnés]

Question:

A votre avis, en pourcentage par rapport à 100% des auteurs de violences sexuelles graves qui ont été confrontés à la justice, quel est approximativement la proportion de ces agresseurs qui, selon vous, ont été sanctionnés pour les violences sexuelles graves qu'ils ont commises? »



% = moyennes des réponses calculées sur l'échantillon total

Estimation	Total	Hommes	Femmes
Prévalence des violences sexuelles graves	25,6%	20,5%	30,4%
$(25,6 \times 21,4) / 100 = 5,5\%$ ↓	(21,4%)	(19,8%)	(22,8%)
Prévalence des plaintes de victimes de violences sexuelles graves	5,5%	4,1%	6,9%
Pourcentage d'auteurs de violences sexuelles graves confrontés à la justice	8,8%	7,4%	10,1%
$(8,8 \times 18,6) / 100 = 1,6\%$ ↓	(18,6%)	(18,4%)	(18,7%)
Efficacité de la répression: pourcentage d'auteurs de violences sexuelles graves effectivement sanctionnés	1,6%	1,4%	1,9%



[Les évaluations de l'efficacité de la répression des violences sexuelles graves en Belgique]

Les Belges estiment (en moyenne) qu'un Belge sur quatre (25,6%) aura été exposé à au moins un type de violence sexuelle grave au cours de sa vie. Les femmes ressentent beaucoup plus fortement cette exposition (30,4%) que les hommes (20,5%)

Ils perçoivent clairement que très peu de victimes de violences sexuelles se plaignent: 21,4% des victimes de violences sexuelles graves se seraient plaintes (tous types d'accueil de plaintes confondus: médecin, psy, police...) soit 5,5% de la population totale.

De l'avis des Belges, une très faible minorité (8,8%) d'auteurs de violences sexuelles graves seraient confrontés à la justice. Les femmes (10,1%) ont une perception très proche de celle des hommes (7,4%) à ce niveau.

L'impunité des auteurs de violences sexuelles graves est de l'avis des répondants quasi-totale: moins de 20% (18,6%) des auteurs (de violences sexuelles graves) confrontés à la justice seraient finalement condamnés, soit à peine 1,6% des auteurs de violences sexuelles graves.

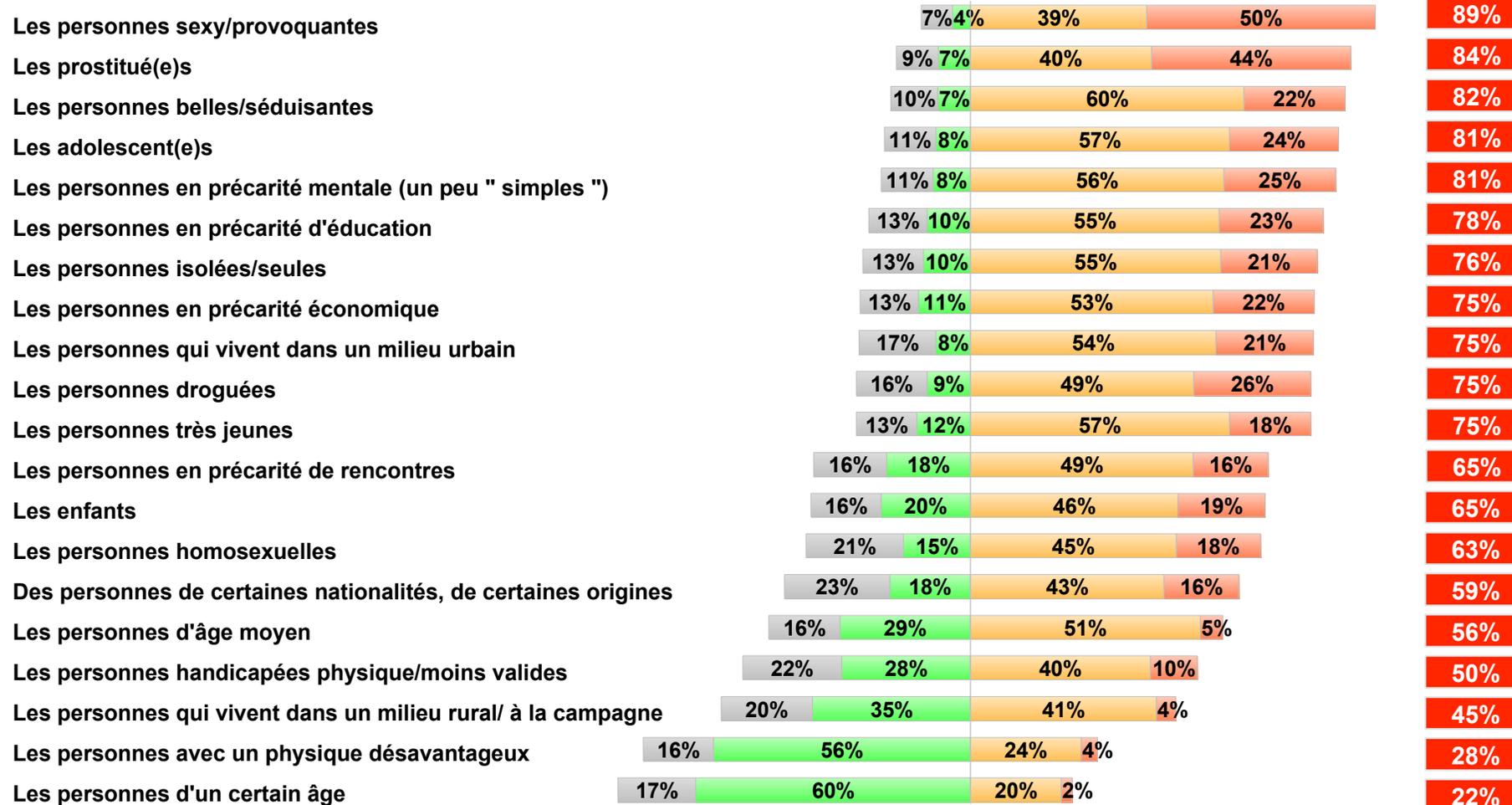


4. Les perceptions du profil des victimes de violences sexuelles

4.1. Les profils des victimes potentielles de violences sexuelles



Question: Sur base de ce que vous pensez, quelles sont selon vous les caractéristiques des personnes qui sont souvent exposées aux violences sexuelles ;



■ Ne sais pas ■ Probablement pas ■ Probablement ■ Surtout



[Les profils des victimes potentielles de violences sexuelles]

Le sondage révèle que dans l'esprit de la population belge, les profils des victimes potentielles de violences sexuelles graves sont:

- d'abord et surtout les personnes (femmes) qui « s'exposeraient » à une séduction plus importante que la moyenne: des personnes qui seraient (trop) sexy/séduisantes et les prostituées, ces deux profils de victimes potentielles sont clairement perçues comme étant les plus à risques,
- ensuite, les « belles femmes » et les adolescents qui constituent - dans l'opinion publique - le deuxième groupe le plus « à risques »,
- et ensuite, les groupes sociaux dit « fragilisés » soit économiquement, soit du fait de leur éducation.
- L'isolement constitue également - selon les personnes interrogées - un facteur de risque important.

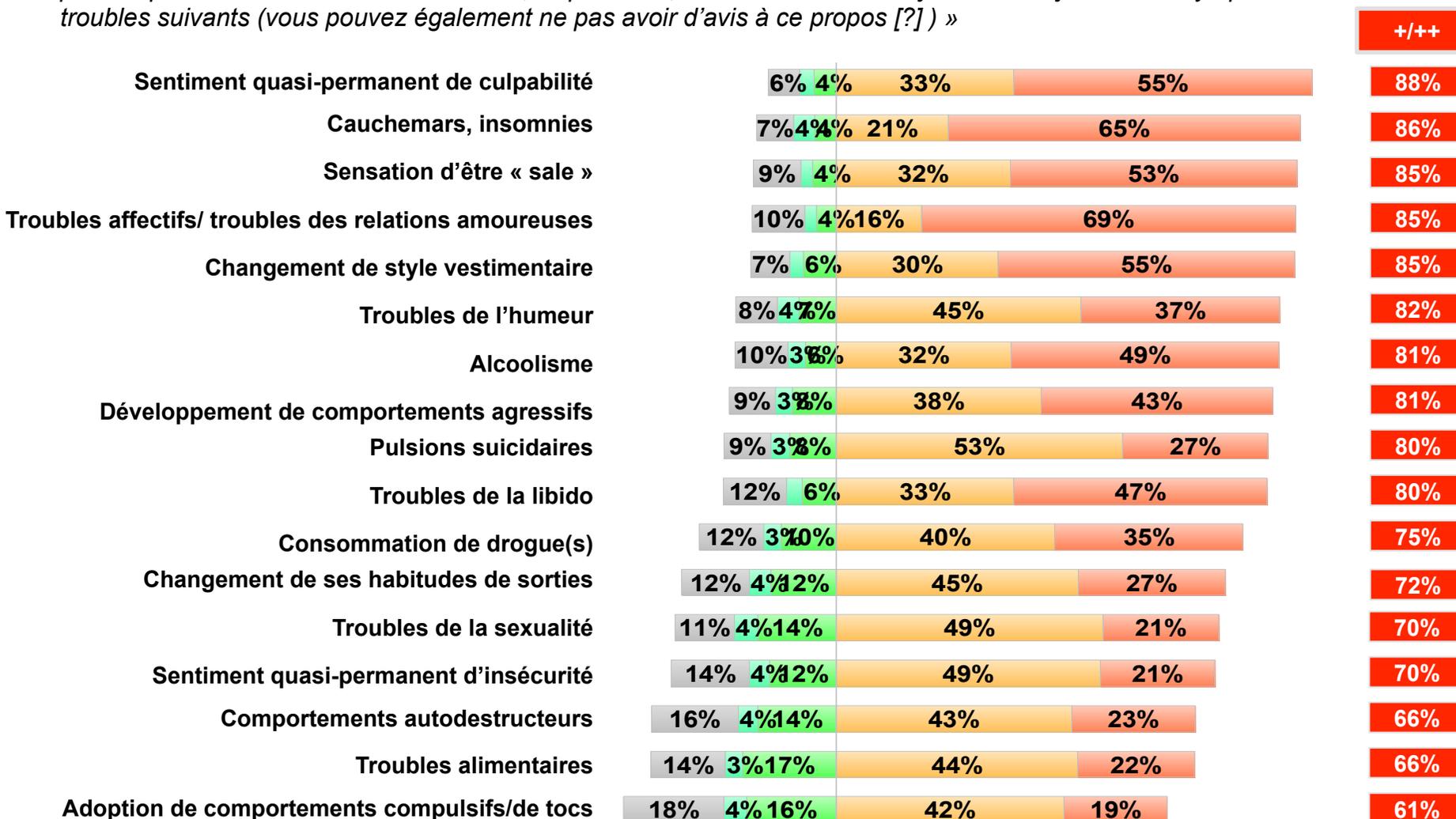
Ne constituent pas (ou peu) de l'avis des répondants des facteurs de risques importants:

- l'âge (moyen ou âgé): ce seraient donc les plus jeunes qui seraient le plus exposés aux violences sexuelles (mais pas nécessairement les enfants: les adolescentes surtout),
- l'homosexualité,
- et d'une certaine manière, l'habitat (milieux urbains versus milieux ruraux).



4.2 Les symptômes/troubles des victimes de violences sexuelles

Question: « A votre avis, les personnes exposées à des violences sexuelles « préoccupantes » ou « très préoccupantes » sont-elles « souvent », « parfois », « rarement » ou « jamais » sujettes aux symptômes/troubles suivants (vous pouvez également ne pas avoir d'avis à ce propos [?]) »



■ Ne sais pas ■ Jamais ■ Rarement ■ Parfois ■ Souvent

5. Les perceptions du profil des auteurs de violences sexuelles graves

5.1. Les profils pré-disposants

Question: « Lorsqu'on évoque le profil des auteurs de violences sexuelles, quelles sont, selon vous, les personnes les plus susceptibles de commettre ces violences sexuelles? »

Une personne rencontrée sur Internet	60%	56%	63%	59%	64%	56%	62%	58%
Un(e) inconnu(e)	60%	53%	65%	64%	64%	52%	63%	57%
Une ex-compagne/un ex-compagnon	53%	51%	55%	52%	54%	52%	53%	53%
La famille proche (oncle, tante, cousins, ...)	47%	44%	50%	41%	52%	47%	44%	49%
Un(e) collègue de travail	42%	41%	42%	37%	44%	43%	39%	43%
Les connaissances	35%	34%	36%	32%	39%	33%	29%	39%
Le personnel extra-scolaire	35%	33%	36%	29%	37%	36%	32%	36%
Le personnel scolaire	28%	25%	30%	25%	32%	26%	27%	29%
Un(e) voisin(e) ou une personne de mon immeuble ou de ma rue	26%	25%	27%	20%	30%	27%	26%	26%
Les parents	23%	19%	27%	23%	29%	18%	18%	27%
Les ami(e)s	22%	23%	20%	19%	24%	22%	19%	23%
Les beaux-parents	18%	18%	18%	18%	23%	14%	6%	27%
La famille éloignée	17%	14%	20%	16%	22%	13%	16%	18%
Autre	4%	4%	3%	2%	3%	6%	5%	3%
NSP-SR	3%	4%	2%	4%	2%	2%	1%	3%
	Total (N : 2000)	Hommes (N : 977)	Femmes (N : 1023)	18-34 (N : 544)	35-54 (N : 709)	55+ (N : 747)	Flandres (N : 968)	BXL-Wallonie (N : 1032)



De l'avis des personnes interrogées, les profils d'auteurs potentiels de victimes sexuelles graves se regroupent en plusieurs catégories:

- d'abord et surtout les inconnus dont on peut faire connaissance **sur Internet**,
- ensuite - et le score est vraiment très impressionnant- « **l'ex** » (ex-compagnon, ex-mari,...), et cette perception est également partagée par les hommes et par les femmes,
- puis la sphère privée proche / la famille proche.

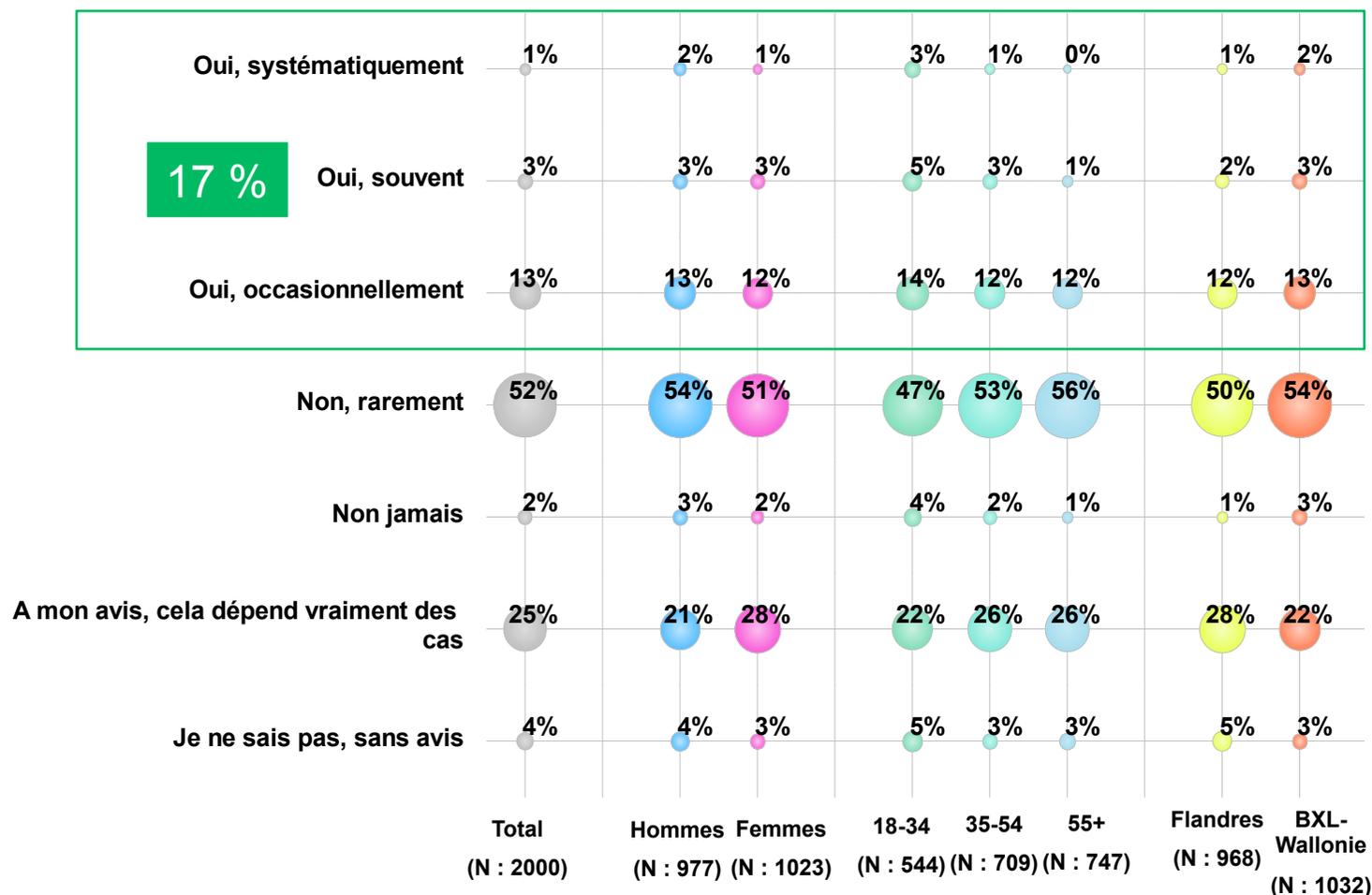
Les milieux scolaires et du travail sont ici significativement moins mis en cause.



6. La communication des victimes de violences sexuelles

6.1. Les ressentis de la capacité des victimes de violences sexuelles graves à se confier

Question: *A votre avis, les personnes qui sont victimes de violences sexuelles graves ont-elles tendance à parler de ce qu'elles subissent, à se confier à des institutions officielles (police, centre d'urgence, ...) ou à d'autres personnes susceptibles de les aider plus informellement ?*





Le sondage révèle très nettement le sentiment de la population belge que les victimes de violences sexuelles graves ne se confient presque jamais à des institutions officielles ou à d'autres catégories de personnes susceptibles de les aider plus informellement. De l'avis des personnes sondées:

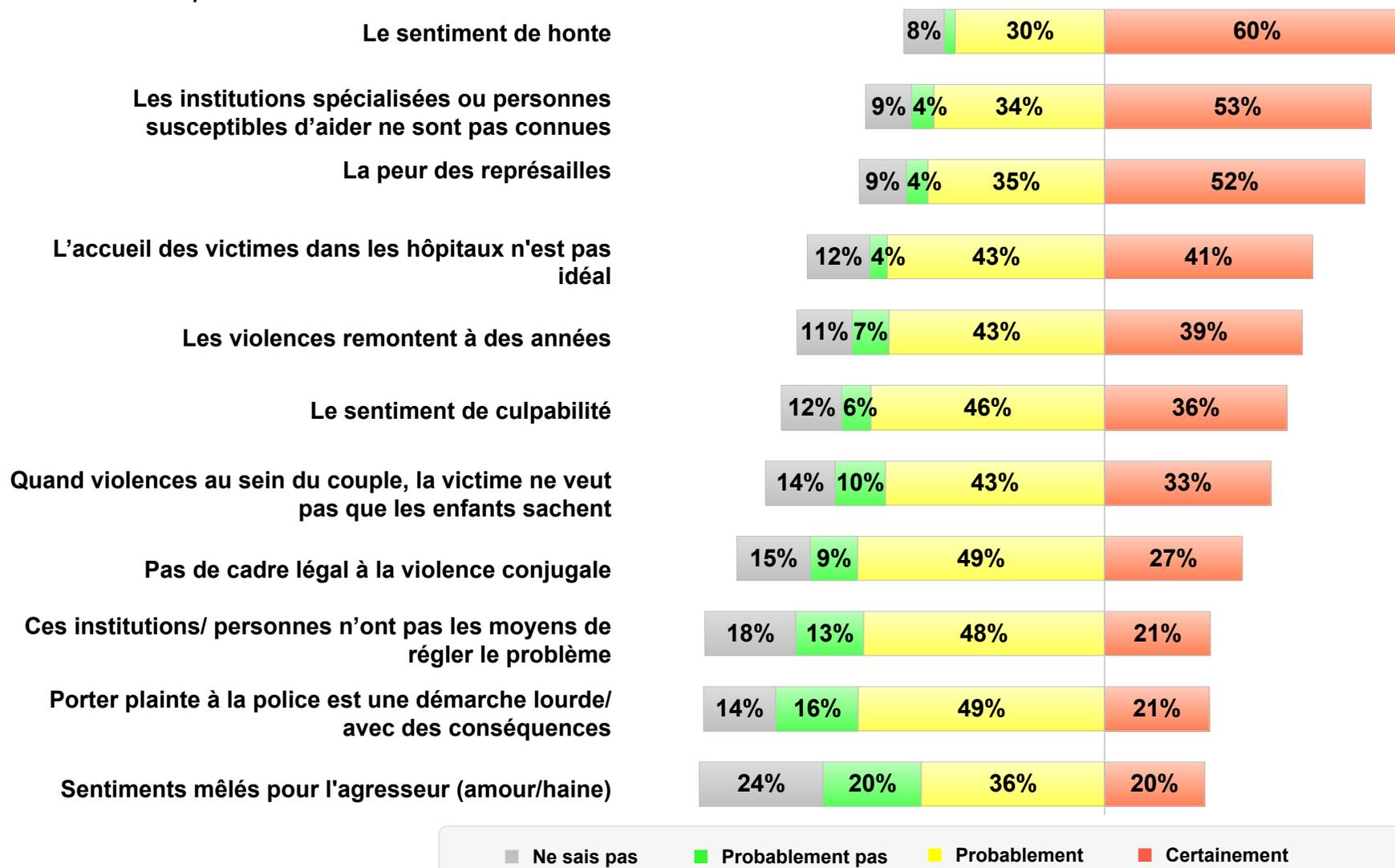
- à peine 1% des victimes de violences sexuelles graves se confieraient systématiquement.
- Si l'on additionne les « systématiquement », les « souvent » et les « occasionnellement », ce ne sont pas plus de 17% des victimes de violences sexuelles graves qui se confieraient pour se faire aider.

Ces perceptions sont partagées de manière égale entre hommes et femmes, selon la catégorie d'âge et selon la région du pays.

L'idée que le contexte (« cela dépend des cas ») peut influencer la décision de se confier (cf. craintes de représailles, craintes que la situation ne s'empire,...) est également bien répandue dans la population belge (25% des répondants).

6.2. Les perceptions des freins des victimes de violences sexuelles graves à se confier

Question: Dans la liste suivante, quelles sont les raisons qui pourraient empêcher les personnes victimes de violences sexuelles à se confier à des institutions ou à des personnes susceptibles de les aider ?



[%, réponses assistées ; base : échantillon total : N = 2000]



[Les perceptions des freins des victimes de violences sexuelles graves à se confier]

Selon les 2.000 personnes interrogées, les réticences des victimes de violences sexuelles graves à se plaindre ou à se référer à des instances plus informelles peuvent se regrouper dans les catégories suivantes:

- d'abord, le sentiment de honte ou de culpabilité dont semblent fortement souffrir les personnes de notre échantillon qui elles-mêmes ont été exposées à des violences sexuelles graves (cf. point 7.2 et 7.3 infra),
- puis le sentiment que les instances/institutions existantes destinées à assister les victimes de violences sexuelles graves ne sont pas efficaces (on les connaît mal, on ne verrait pas vraiment bien à quoi elles pourraient servir, ou on ne leur reconnaît pas de réelle efficacité, si on les a expérimentées ou si des connaissances les ont expérimentées),
- La peur de la vengeance joue également un rôle selon les répondants
- et enfin, l'ancrage dans un véritable « fatalisme » (« cela fait des années », « on ne peut rien y changer », « pourvu que les enfants n'en souffrent pas »...), indication claire que de l'avis des personnes interrogées les instances d'assistance existantes ne seraient dans l'ensemble pas ou peu efficaces

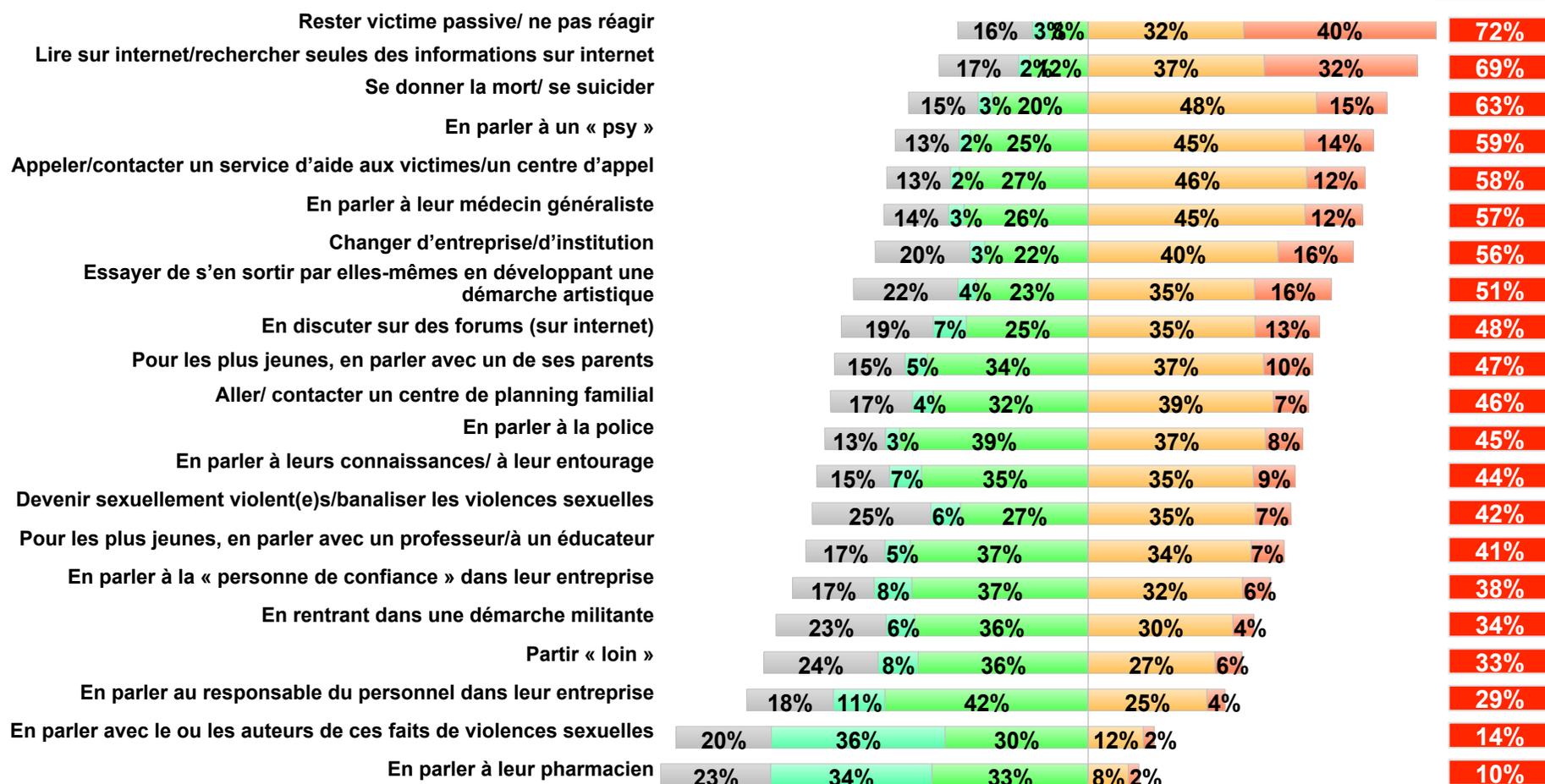
Les implications d'un dépôt de plainte officiel à la police semblent très mal connues.

6.3. Les instances consultées par les victimes de violences sexuelles

Question: A votre avis, quels sont actuellement les recours/les aides/les institutions (...) que les personnes victimes de violences sexuelles consultent « souvent », « parfois », « rarement » ou « jamais » ? (Vous pouvez ne pas avoir d'avis (« ? »))

(%) = « souvent » + « parfois »

+ / + +



■ Ne sais pas ■ Jamais ■ Rarement ■ Parfois ■ Souvent



Si l'on analyse les réponses « le fait ou l'ont fait souvent », seulement deux réponses ressortent clairement: ne rien faire d'abord, ou consulter par soi-même un ou des sites internet (articles, forum...) pour tenter d'y trouver des réponses. Soit l'idée dominante que les victimes de violences sexuelles graves n'entament que rarement des démarches « officielles ».

Selon 63 % des personnes interrogées, avoir été ou être victime de violences sexuelles graves peut inciter les victimes à envisager le suicide

Le recours au circuit « médical » (psy, médecin généraliste, centre de planning, centre d'aide aux victimes...) est de l'avis de la population beaucoup plus fréquent que les plaintes à la police.

Le dialogue avec l'auteur/les auteurs de ces violences sexuelles graves est de l'avis des personnes interrogées fort peu pratiqué.



7. L'exposition personnelle aux violences sexuelles

7.1. Les victimes de violences sexuelles (femmes)

Le tableau en page suivante reprend les pourcentages de femmes qui ont été/sont exposées, de manière fréquente ou occasionnelle, à un ou plusieurs types de violences sexuelles.

Question:

« La question suivante est bien entendue délicate mais vous pouvez être convaincue que votre réponse sera traitée en toute confidentialité. Merci de nous aider à évaluer le plus précisément possible le phénomène des violences et agressions sexuelles en Belgique. »

Personnellement, êtes-vous ou avez-vous déjà été exposée à ce type de violence sexuelle ?

- oui
- non

Vous pouvez

- *l'être encore actuellement de manière régulière*
- *l'être encore actuellement mais peu fréquemment/ occasionnellement*
- *l'avoir été peu fréquemment par le passé mais ne plus l'être actuellement*
- *l'avoir été régulièrement par le passé mais ne plus l'être actuellement*
- *ne l'avoir jamais été*
- *vous préférez ne pas répondre ».*

Important

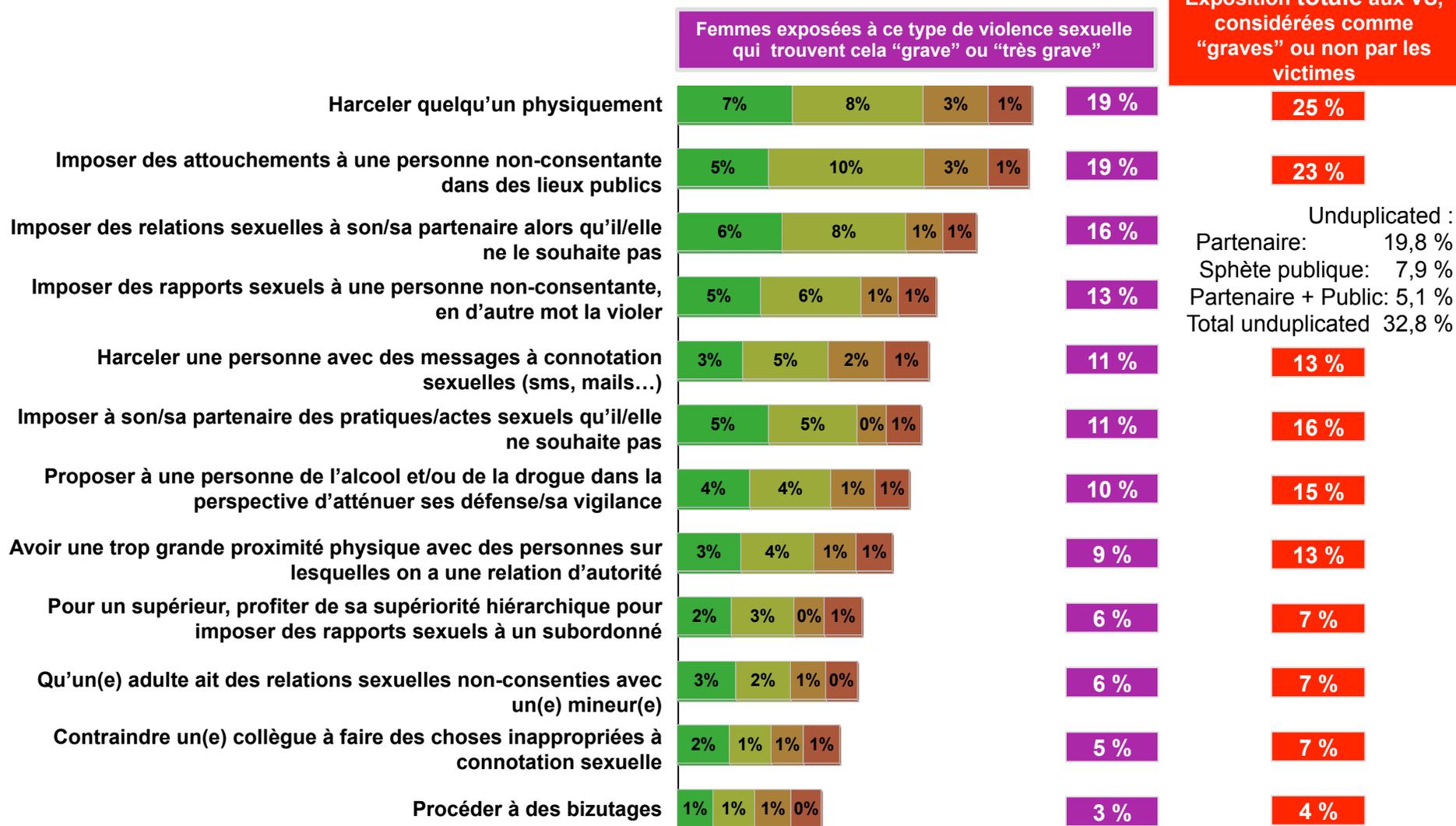
La colonne en mauve reprend les pourcentages de femmes qui sont et/ou ont été exposées à ces violences sexuelles et qui trouvent cela « grave » ou « très grave »; la colonne en rouge reprend le total des femmes qui sont et/ou ont été exposées à ce type de violence sexuelle, qu'elles le considèrent comme « grave ou très grave » ou qu'elles le « banalisent » (« pas grave ou pas grave du tout »/ « compréhensible » (= « exposition totale »))



7. L'exposition personnelle aux violences sexuelles [7.1. Les victimes de violences sexuelles (femmes)]



Exposition totale aux VS, considérées comme "graves" ou non par les victimes



■ L' avoir été régulièrement par le passé mais ne plus l'être actuellement
■ L'être encore actuellement mais peu fréquemment
■ L'avoir été peu fréquemment par le passé mais ne plus l'être actuellement
■ L'être actuellement de manière régulière



Les pourcentages repris au tableau qui précède indiquent pour les 12 types de violences sexuelles jugées les plus « graves » par la population, le pourcentage de citoyennes (femmes uniquement) qui sont encore actuellement ou qui ont été exposées à ces types de violences sexuelles graves. Rappelons que ne sont repris ici en mauve les pourcentages de femmes qui sont et/ou ont été exposées à ces types de violences sexuelles pour autant qu'elles les considèrent comme « graves » ou « très graves », et en rouge le total des femmes qui sont et/ou ont été exposées à ce type de violence sexuelle. On peut calculer, pour ces 12 violences sexuelles jugées le plus graves, qu'en moyenne un quart (24,4%) des femmes exposées à ces violences sexuelles graves « banalisent » ces violences (c'est à dire qu'elle ne les considèrent pas ou plus comme « très graves » ou « graves »). En d'autres mots, pour un quart des victimes de violences sexuelles graves, la ou les agressions qu'elles ont subies et/ou qu'elles subissent encore est/sont de leur point de vue « compréhensibles » ou « acceptables ».

Les proportions observées sont impressionnantes:

- 25 % se sont fait et/ou se font encore harceler physiquement dans des lieux publics
- 24,9 % se sont fait et/ou se font imposer des relations sexuelles forcées par leur partenaire
- 13% se sont fait violer et/ou se font encore actuellement violer (autre que par leur conjoint/partenaire)
- 15 % ressentent qu'on a essayé ou qu'on essaye encore actuellement au moins occasionnellement, d'amoinrir leur défenses via de l'alcool ou de la drogue pour abuser d'elles
- 7 % se font et/ou se sont fait agresser/abuser sexuellement par un adulte alors qu'elles étaient encore mineures

Ces proportions témoignent de la forte imprégnation des violences sexuelles graves dans la société belge.



7.2. Les démarches entreprises par les victimes de violences sexuelles graves

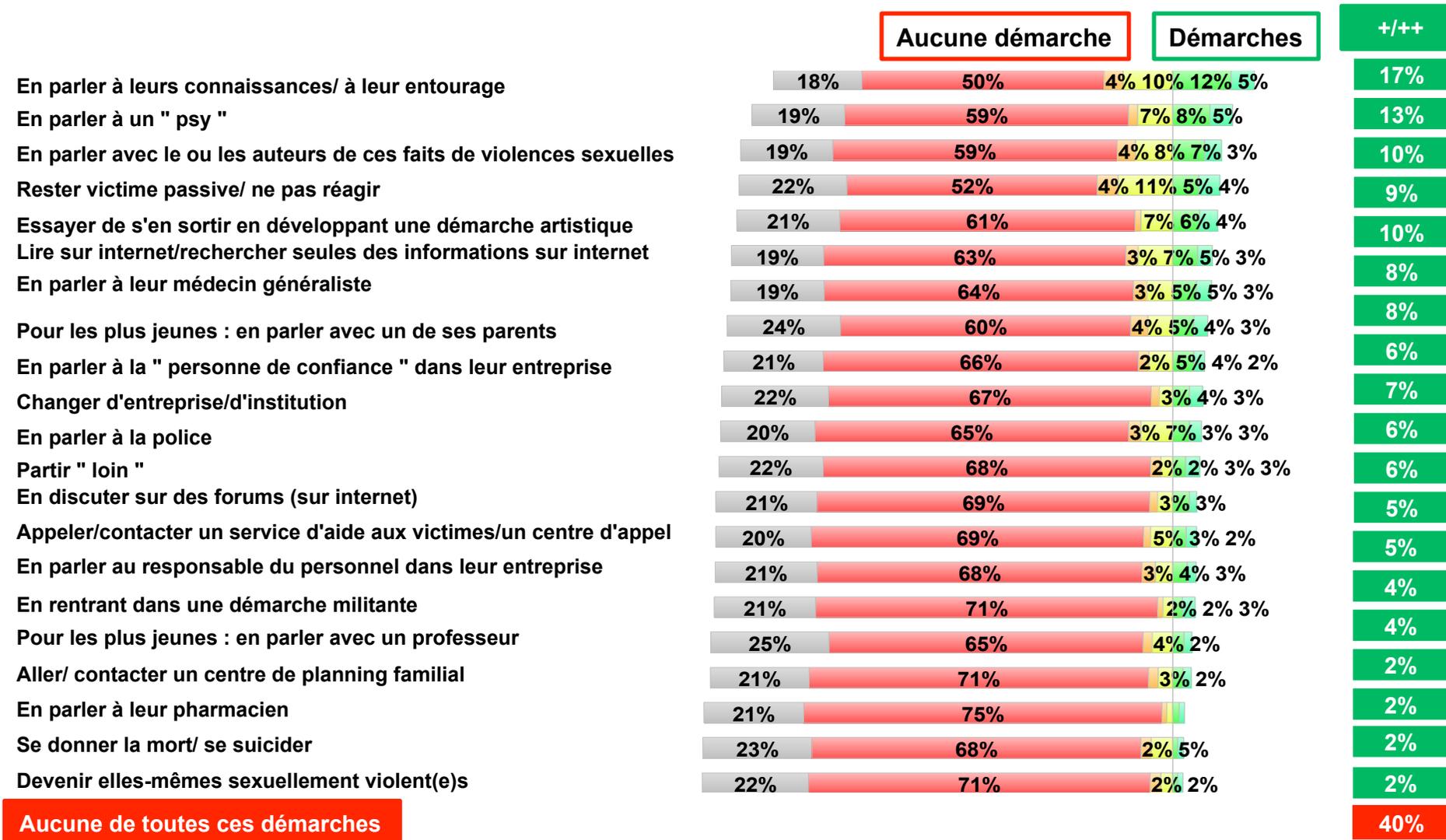
Le tableau qui suit reprend le détail des démarches entreprises par les personnes (femmes et hommes) qui sont encore actuellement et/ou qui ont été exposées à au moins un type de violences sexuelles grave, soit à **910 répondants sur 2.000: 594 femmes (57,1%) et 316 hommes (32,6%)**.

46% des Belges sont ou ont été exposés à des violences sexuelles jugées « graves » au cours de leur vie

Question: *Avez-vous entrepris une quelconque démarche suite à votre exposition à une/des violence(s) sexuelle(s) ? Si oui, quel degré de satisfaction avez-vous rencontré ?*

- *Je n'ai rien fait* (/)
- *Je l'ai fait mais les choses se sont empirées* (--)
- *Je l'ai fait et cela n'a rien changé* (-)
- *Je l'ai fait et j'étais assez satisfait(e) par la suite* (+)
- *Je l'ai fait et j'ai été très satisfait(e) par la suite* (++)
- *Ne sais pas/ ne souhaite pas répondre* (?)

[Les démarches entreprises par les victimes de violences sexuelles graves]



- Je ne sais pas
- Je n'ai rien fait
- Je l'ai fait mais les choses se sont empirées
- Je l'ai fait et cela n'a rien changé
- Je l'ai fait et j'ai été assez satisfait(e) par la suite
- Je l'ai fait et j'ai été très satisfait(e) par la suite



[7.3. Les démarches entreprises par les victimes de violences sexuelles graves]

Dans la très grande majorité des cas, les victimes n'ont pas entrepris les démarches que nous avons testées:

- sur les 910 victimes de violences sexuelles graves interrogées, 40% n'ont jamais entrepris aucune des 21 démarches que nous avons testées,
- les démarches effectuées sont surtout de type « informel » (discussion avec des connaissances, avec la famille, voire avec le/les auteur(s) de ces violences sexuelles graves ...)
- à peine 16% déclarent s'être plaintes à la police

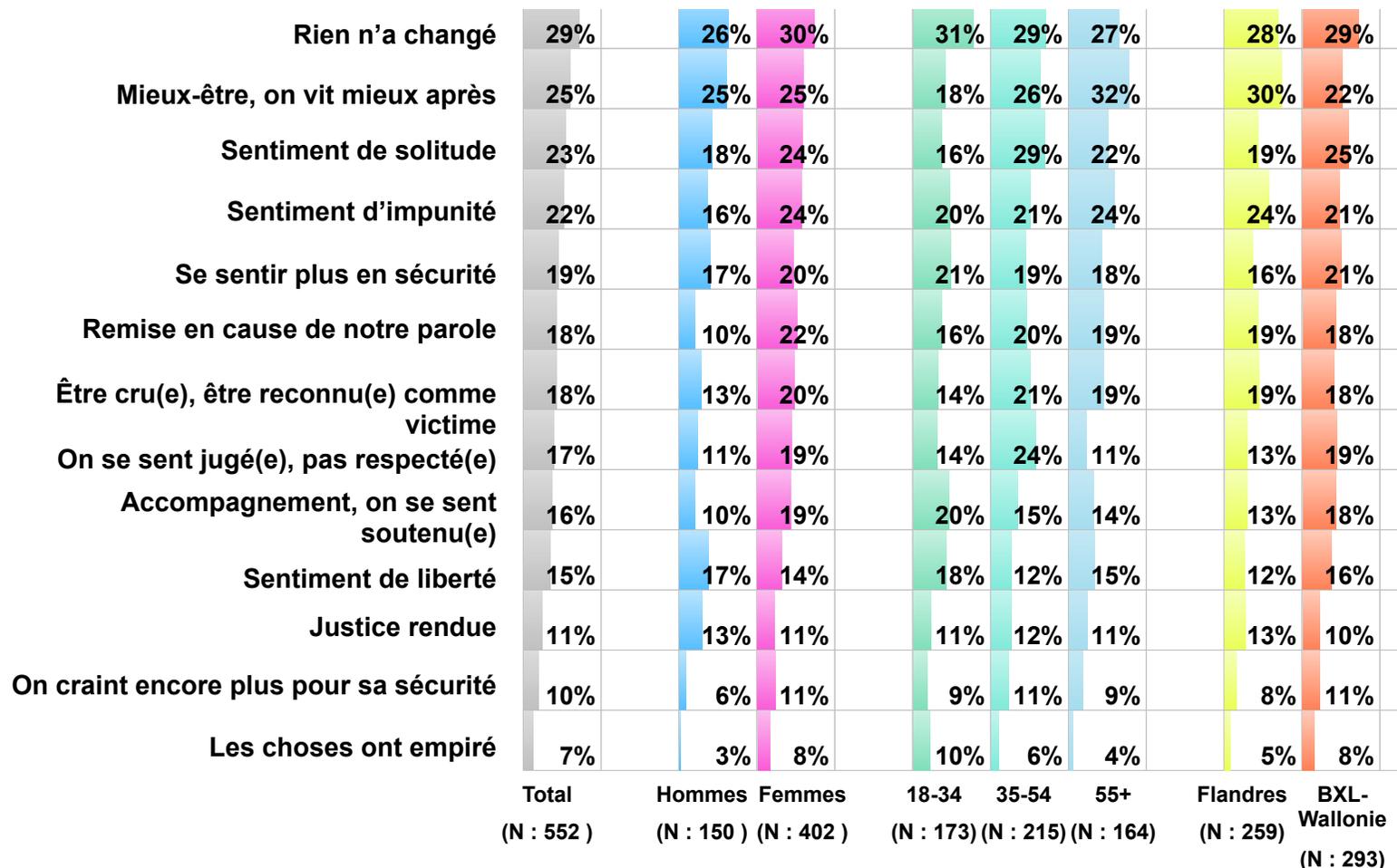
Lorsque des démarches ont été effectuées, elles ont le plus souvent apporté satisfaction aux personnes qui les ont initiées: ainsi

- 31% des victimes en ont parlé à leur entourage et 17% en ont été satisfaites
- 22% en ont parlé à un « psy » et 15% en ont été satisfaites
- 16% en ont parlé à leur médecin généraliste et 13% en ont été satisfaites
- 13% en ont parlé à la « personne de confiance » dans leur entreprise et 11% en ont été satisfaites
- ...



7.3. Les effets des démarches entreprises

Question: *Si vous avez effectué une ou plusieurs de ces démarches, quels effets cela a-t-il eu ?*



[%, réponses assistées ; base : « ont entrepris au moins une démarche » ; N = 552]



[7.3. Les effets des démarches entreprises]

Les démarches entreprises par les victimes de violences sexuelles n'ont souvent pas eu d'effets positifs importants autres que celui du sentiment de reconnaissance d'être victime (ce qui peut apporter une satisfaction, voir infra: être reconnue comme victime).

Néanmoins:

- 25% des personnes qui ont entrepris une/des démarche(s) déclarent « se sentir mieux »
- 19% déclarent « se sentir plus en sécurité »
- A peine 11% ont le sentiment que justice a été rendue

Pour beaucoup, la ou les démarches entreprises ont débouché sur des sentiments négatifs:

- Sentiment de solitude: 23%
- Ne pas être cru(e): 18%
- Sentiment d'insécurité: 10%
- « Les choses ont empiré »: 7%

Ces résultats confirment le peu de confiance exprimée par les victimes de violences sexuelles graves envers les institutions/instances « formelles » et « informelles » dans l'assistance des victimes de violences sexuelles graves.



Les chiffres-clés du sondage

- ❑ 25,6% : c'est le pourcentage de Belges qui de l'avis des personnes sondées ont à un moment ou à un autre de leur vie été exposés à une ou plusieurs violences sexuelles jugées graves.
- ❑ en réalité, 46% des personnes que nous avons interrogées (hommes et femmes) sont ou ont été victimes de violences sexuelles jugées « graves » au cours de leur vie. La réalité est donc plus élevée que l'estimation globale moyenne (25,6%) de l'ampleur du phénomène des violences sexuelles
- ❑ 56% des Belges connaissent dans leur entourage au moins une personne qui est ou a été victime de violences sexuelles graves.
- ❑ Chez les femmes, nous avons mesuré les pourcentages suivants pour les principaux types de violences sexuelles jugées les plus graves :
 - 25% se sont fait et/ou se font encore harceler physiquement dans des lieux publics
 - 24,9% se sont fait et/ou se font imposer des relations sexuelles forcées par leur partenaire/ conjoint
 - 15% ressentent qu'on a essayé ou qu'on essaye encore actuellement au moins occasionnellement d'amoindrir leur défenses via de l'alcool ou de la drogue pour abuser d'elles
 - 13% se sont fait violer et/ou se font encore actuellement violer (autre que par leur partenaire/ conjoint)
 - 7 % se font et/ou se sont fait agresser/abuser sexuellement par un adulte alors qu'elles étaient encore mineures
- ❑ En moyenne, un quart (24,4%) des femmes qui sont et/ou ont été exposées à ces violences sexuelles graves « banalisent » ces violences (c'est à dire qu'elle ne les considèrent pas ou plus plus comme « très graves » ou « graves »). En d'autres mots, pour un quart des victimes de violences sexuelles graves, la ou les agressions qu'elles subissent et/ou ont subies est/sont de leur point de vue « compréhensibles » ou « acceptables ».



- ❑ Les victimes ne se plaignent le plus souvent pas : à peine 16 % des victimes de violences sexuelles graves ont déposé plainte à la police. 40% n'ont jamais entrepris la moindre démarche, même celle de s'en confier à une/des connaissances
- ❑ La confiance envers les institutions/instances en charge de l'accueil des victimes est très faible; ces institutions sont peu consultées,
- ❑ Les auteurs de violences sexuelles graves ne seraient que très rarement (8,8%) confrontés à la justice et pour ainsi dire jamais (1,6%) condamnés. Le sentiment d'impunité est donc « généralisé ».